BX
1419
R4
v.20
no 3

Vol. III.—No. 3 S-Hyacinthe MARS 1914
XXe ANNÉE SECONDE PÉRIODE

Le Rosaire

REVUE MENSUELLE

Publiée par les Pères Dominicains

SOMMAIRE :

M. L'ABBÉ PERRIER : — SAINT THOMAS D'AQUIN.
R. LESOR : — LA PRÉDICATION DE SAINT THOMAS D'AQUIN.
R. P. ROULEAU, O. P. — UN TRAITÉ DE LA JUSTICE.
R. P. LAMARCHE, O. P. — CAS DE CONSCIENCE — Le Blasphème.
PERLEGENS : — INFORMATIONS RELIGIEUSES
BIBLIOGRAPHIE : — MONSEIGNEUR EMARD : Deux œuvres récentes ; R. P. GILLET, O. P. : Religion et Pédagogie.

ABONNEMENTS

CANADA : $1.00 | ETATS-UNIS : $1.25.

"LE ROSAIRE POUR TOUS" : 15c., en plus, par année

REDACTION ET ADMINISTRATION

"LE ROSAIRE", S. HYACINTHE, P. Q. CANADA

MCMXIV

INDULGENCES DE MARS 1914

I.—INDULGENCES COMMUNES A TOUS LES MOIS

Le 1er DIMANCHE (le 1er).

CONFR. DU S. ROSAIRE, 3 Indulg. plénières :
1.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. *Pr.* et *Assist.* à la procession.
2.—*Cf. Cm. Vis* de l'église de la Conf. et *Pr.*
3.—*Cf. Cm. Assist.* au salut, dans l'église de la confr. et *Pr.*

Le 2e DIMANCHE (le 8)

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS OU DE DIEU, 3 Indulg. :
1.—Indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines ; *Cf. Cm. Vis.* à l'autel de la confr. et *Pr.*
2.—Indulg. plénière : *Cf. Cm. Vis. Pr.* et *Assist.* à la proc.
3.—Indulg. partielle de 200 jours : *Assist.* à la messe dite à l'autel de la confr. et *Pr.*

Le dernier DIMANCHE (le 29)

A TOUS LES FIDÈLES, Indulg. plénière : pour avoir *récité avec d'autres* au moins *le tiers du rosaire, 3 fois par semaine, Cf. Cm. Vis.* d'une église ou chapelle publique et *Pr.*

II. — INDULGENCES PROPRES AU MOIS DE MARS

I. — INDULGENCES FIXES

7. — S. THOMAS D'AQUIN, C. dominic., patron des écoles.

A TOUS LES FIDELES : *Vis.* d'une église de dominicains.

19. — ST-JOSEPH, Patron de l'Eglise univ.

Comme le 7.

25. — ANNONCIATION DE MARIE.

Comme le 7.

CONFR. DU S. ROSAIRE, *3 indulg. plén. et 4 partielles :*
1° Récit. du *rosaire entier, Cf. Cm.*
2° Assist. à la *procss.* ce jour ou pendant l'oct.
3° *Cf. Cm. Vis.* (dès les 1 vêpres) *Pr.* ce jour ou pendant l'oct.
4° *Indulg. part. : a.)* 10 ans et 10 quarant. pour le *tiers du rosaire b)* 7 ans et 7 quarant., si l'on est fidèle au *rosaire hebdom. c)* 105 j. *d)* 7 ans et 7 quarant. *Cf. Cm. Vis. Pr.*

II.—INDULGENCES MOBILES

LES 3 PREMIERS DIMANCHES DU CARÊME, (les 1, 8 et 15),

CONFR. DU S. ROSAIRE : indulg. de 10 ans et 10 quarant. ; *Vis.* 5 autels dans une église ou chapelle publ. (Stat. rom.) et *Pr.*

4E DIM. DU CARÊME *(le 22)*.

CONFR. DU S. ROSAIRE : 15 ans et 15 quarant. (au lieu de 10) *aux condit. des 3 autres dim.*

DIMANCHE DE LA PASSION *(le 29)*
CONFR. DU S. ROSAIRE

aux condit. suiv. : *Vis.* 5 autels dans une église ou chapelle publ. (Stat. Rom.) et *Pr.*

✠

NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA,

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRACONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS.

TESTAMUR: catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraconensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exercet vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate præstantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendisve, quæ sui sunt commercii, à cujuscumque malæ fraudis suspicione omnino immunem universi existimari, et à Nobis certo haberi. Quare, vino ab ipso vendito, tamquam ex veris uvis confecto ac sine materia heterogenea mixta, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimur, etiamque quamplurimæ ecclesiæ, capellæ et oratoria Hispaniæ et aliarum regionum utantur: ideo illud non possumus non commendare Præsulibus et clero tamquam ad prædictum sacrosanctum Sacrificium idoneum.

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secretario subscriptas, expediri jussimus, Tarraconæ die decimo nono Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, *Archiepiscopus Tarraconensis.*

De mandato Excmi. et Rmi. Dni. mei Archiepiscopi

VIN DE MESSE J. de MULLER

TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons — Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts	Oct.		Quarts	Oct.
Vin Blanc Sec,	$1.00	$1.10	Vin Blanc Deux Supérieur,	$1.20	$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10	1.20	Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30	1.40

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDEE EN 1839

EPICERIES, VINS et LIQUEURS

MONTREAL

Le Plus Fort Stock. **Le Plus Grand Assortiment.** **Le Plus Bas Prix.**

Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons

VOTRE CONFIANCE.

Grand Trunk Railway System

"INTERNATIONAL LIMITED"

The finest and fastest train in Canada. Running through the Largest and most Prosperous Towns and Cities of Canada and the States of Michigan, Indiana and Illinois.

Train de luxe le plus rapide en Canada. Traverse les grandes villes et les villages les plus importants du Canada et des Etats du Michigan, Indiana et Illinois aux Etats-Unis.

RUNS EVERY DAY
TOUS LES JOURS

DÉPART. — ARRIV.

Montreal 9.00 a. m. — **Chicago 8.00 a. m.**

NEXT MORNING — LE LENDEMAIN

Solid wide Vestibule Train with Elegant First Class Coaches Pullman Sleeping Cars Cafe Parlors Cars serving meals and refreshments to the card.

MONTREAL to DETROIT and CHICAGO

Lv MONTREAL (Bonavent.)	9.00 a.m.
Ar. Cornwall	10.23 "
" Prescott	11 20 "
" Brockville	11.41 "
" Kingston	12.57 "
" Napanee	1.17 "
" Belleville	1.47 "
" Coborg	2.43 "
" Port Hope	2.53 "
" TORONTO	4.30 "
" HAMILTON	5.43 "
Ar. St. Catherine	6.48 p.m.
" Niagara Falls, N. Y.	7.47 "
" BUFFALO	8.50 "
Ar Woodstock	7.18p.m.
" London	8 00 "
" Windsor (East Time)	10 45 "
" DETROIT, (Cent. time	10.20 "
" Durand	12 20 a.m.
" Lansing	1.25 "
" CHICAGO	8.00 "

De larges et surs Compartiments. Première d'un Luxe somptueux Salons à Fauteuils Pullman Lits Salons Wagon restaurant Repas et Rafraîchissements servis à la carte,

MONTRÉAL à DÉTROIT et CHICAGO.

Lake Ontario in view for more than 100 miles of the journey. Fast time. Polite employees. Grand Scenery and unexcelled equipment.

Longe le lac Ontario plus de 100 milles de parcours. Train à grande vitesse. Urbanité parfaite des employés. Magnifiques décors et équipements insurpassables.

H. G. ELLIOTT,
Agent général des passagers,
MONTREAL.

J. QUINLAN, D. P. A.
Station Bonaventure,
MONTREAL.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital autorisé : $4,000,000.

Capital payé ; $4,000,000.

Fonds de réserve : $3,625,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

EXAMEN DES YEUX GRATIS

Ne **Négligez** aucun mal de **Yeux** la **Vue** est trop **Précieuse.**
Toute **lunetterie** non faite **sur commande** est toujours **nuisible.**
N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants,* ni aux **Magasins-à-tout-faire.**
Rien ne remplace l'**Examen** des **Yeux** par un savant **Spécialiste.**
Si vous tenez à **Guérir** vos **Yeux** sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A L'INSTITUT D'OPTIQUE
Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** *Le meilleur de Montreal*
144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.
Il recherche les **Cas** difficiles, **Désespérés** : Pose **Yeux Artificiels, Naturels** à se tromper.
Fabrique et **ajuste** lui-même, depuis 25 ans, **lunettes, lorgnons,** etc.
Ses nouveaux "**Verres Toric à ordre**" sont **garantis** pour bien **Voir de Loin** et de **Près,** pour tracer, coudre, lire et écrire.

AVIS Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en **lunetterie.**
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre **maison responsable.**
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

Ed. Duckett,

(Successeur de)

J. N. CABANA

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Norwich Union, d'Ecosse, Northern, Commercial Union, etc.

161 Girouard, ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885 Phone 5146

ALPHONSE COUTURE

Horloger, Bijoutier
— et Optic en —

Réparation de Vases Sacrés

51 rue Principale. HULL, P. Q.

J. MOYNEUR,

LIMITEE

Marchands a commissions

BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, LARD ET PRODUITS. Etc., Etc

29 et 31 Rue-York,

OTTAWA, Ont.

Phone 5701.

A. BLONDIN & CIE,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc.

SPÉCIALITÉS :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

LEONARD & FRERE

POISSONS ET HUITRES

20, 22, 24 ET 26, PLACE D'YOUVILLE

Boite Postale 1425 **MONTRÉAL.** **Tél. Main 4446**

POISSONS Frais, Gelés, Salés, Marinés et Fumés ; aussi HUITRES
——— Fraîches tous les jours de l'année ———

Spécialité de fournir les Institutions Religieuses.

C. HUSSENOT

351 Ontario Est, MONTREAL

VINS DE GRAVES Vins de messe Français

Avec approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal

VINS DE BORDEAUX, — BOURGOGNE, — ESPAGNE, — PORTUGAL

Huile d'Olive pure de l'Abbaye du Mont St-Michel à Graus, (Provence)

Seul représentant de la Source Larbaud St-Yorre du bassin de Vichy

4221 - PHONES - 4223

M. LAPOINTE

POISSONS, GIBIER, VOLAILLE et LEGUMES

Marchand en GROS et au DETAIL

Marche de la Basse-Ville, - OTTAWA, Ont.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

La Banque Canadienne de Commerce

CAPITAL - $15,000,000.
RÉSERVE - 13,500,000.

Avec plus de 385 Succursales par tout le Canada cette Banque est dans une position unique pour la transaction générale des affaires de Banque

DÉPARTEMENT D'EPARGNE

ATTENTION PARTICULIÈRE DONNÉE AUX AFFAIRES DES CULTIVATEURS

J. LAFRAMBOISE,
GERANT A ST-HYACINTHE

J. E. LIVERNOIS Ltee.

IMPORTATEUR EN GROS
PRODUITS CHIMIQUES REMEDES BREVETES, PARFUMS, Etc., Etc.
Rue St-Jean, - - - - *QUÉBEC, Canada*

DEMANDEZ NOS CATALOGUES ILLUSTRES DE LIVRES DE PRIERES, CHEPELETS, ARTICLES RELIGIEUX ET DE FANTAISIE.

LIBRAIRIE J. ALF. GUAY,

5, RUE NOTRE-DAME EST, - MONTREAL

EN GROS SEULEMENT

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)
Bureau-Chef : QUEBEC.
CAPITAL - - - - - $2,000,000
Réserve et Profits indivis. - $1 614,396.53
L'intérêt qui compte du jour du dépôt est payé sur la balance quotidienne.

NOTRE BUREAU DE PARIS
14, RUE AUBER
Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.
Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

J. A. SIMARD & CIE

Importateurs directs de .. **THE** du Japon, du Ceylon, des Indes et de Chine | **CAFE** Mocha, Java, Maracaibo, Etc., Etc.

Bureau à NEW-YORK. Agence et Entrepôt : 21 HOUGHTON St., Worcester, Mass. Manufacture : ROUSE'S POINT, N.-Y.

Propriétaires du Dominion Coffee & Spice Mill Co., Rotisseurs et Jobbers, Montreal.

Téléphone Bell, Main 103

305-307 Rue St-Paul, Montréal, Qué.

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DÉCOUPAGES, ETC., ETC.

SPÉCIALITÉ :

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction Garantie.

Coin des Rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P. Q.

L. A. GUERTIN

Chaussures et Valises

SEUL AGENT

pour les célèbres marques de Chaussures :

EMPRESS THE SLATER SHOE, J. & T. BELL

Place du Marché, ST-HYACINTHE.

Desmarais & Robitaille, limitée

SUCCESSEURS DE

DESMARAIS, & FILS ET L. A. ROBITAILLE

Importateurs et Fabricants d'Ornements d'Eglise

Statues, et articles religieux vins de Messe
Huile 8 jours "Nice"

19-21 Notre-Dame Ouest, - - MONTRÉAL

LES BIENFAITEURS DE "L'ŒUVRE DU NOVICIAT"

PARTICIPENT AUX PRIÈRES, BONNES ŒUVRES ET MÉRITES DE

L'ORDRE DE S. DOMINIQUE

POUR LES MEMBRES VIVANTS.—Près de 5,000 MESSES chaque jour.—2° Une messe votive du S. Rosaire tous les samedis —3° L'Office solennel du jour et de la nuit.—4° Une messe à la mort de chaque membre, après trois mois d'admission.

POUR LES MEMBRES DÉFUNTS.—1° Plus de 90 000 MESSES tous les ans, dites spécialement pour nos Frères et Bienfaiteurs défunts.—2° Quatre services anniversaires, dans tous nos couvents.—3° Une grand'messe et l'*Office des Morts* chaque semaine.

ADMISSION. — Vivants et défunts peuvent jouir de ces avantages à la seule condition de faire une aumône de 25 CENTINS par année, pour chaque personne. L'affiliation dure douze mois et peut commencer en tout temps de l'année. — On peut aussi s'affilier à cette Oeuvre *pour toute sa vie et après sa mort* en versant, en une seule fois ou dans l'espace d'un an **$15.00** pour un membre vivant, et **$10.00** pour un membre défunt. —Conditions spéciales pour plusieurs membres de la meme famille.

N.-B.—Une *prime-souvenir* sera expédiée à toute personne qui aura recueilli quatre souscriptions ($1.00).

Adresse :

R. P.L. BOISVERD, O. P.

S. HYACINTHE, P. Q. CANADA.

Condition d'Affiliation

AFFILIATION TEMPORAIRE, (*renouvelable tous les ans*).

Pour chaque membre vivant ou défunt.....$0.25

AFFILIATION PERPÉTUELLE, (*pendant la vie et après la mort*).

VIVANTS		DÉFUNTS	
1 Membre	$15.00	1 Membre	$10.00
2 Membres	25.00	2 Membres	15.00
3 Membres	30.00	3 Membres	20.00
		4 Membres	25.00
		5 ou 6 Membres	30.00

SAINT THOMAS D'AQUIN

Veritatis unicè amator

LÉON XIII, dans son encyclique *Æterni Patris*, a tracé en quelques lignes le portrait de saint Thomas. " D'un esprit ouvert et pénétrant, d'une mémoire facile et sûre, d'une parfaite intégrité de mœurs, *n'ayant d'autre amour que celui de la vérité*, très riche de science tant divine qu'humaine, justement comparé au soleil, il réchauffa la terre par le rayonnement de ses vertus et la remplit de la splendeur de sa doctrine."

De cette physionomie, si magistralement esquissée par le grand pape thomiste, je ne veux retenir qu'un trait : " Thomas n'eut d'autre amour que celui de la vérité ", *veritatis unicè amator.*

La vérité ! Le monde, toujours distrait comme Pilate, demande ce qu'elle est sans attendre la réponse. Thomas, prévenu par une grâce singulière, la recherche avec ardeur dès sa plus tendre jeunesse. Il quitte le siècle pour demander au cloître un asile pour prier et travailler ; et c'est dans la solitude, parmi des moines, qu'il mûrit sa pensée sur les trois mondes dont parle Pascal, " le monde des corps, le monde des esprits et le monde de la charité, qui est surnaturel." Rien ne lui échappe. Il tire du trésor inépuisable de l'expérience, de la raison et de la foi des choses nouvelles et des choses anciennes, *nova et vetera*, c'est-à-dire des choses anciennes pour le fond et nouvelles pour la forme. La tradition, il la respecte; il demeure toujours notre modèle, quand il s'agit de choisir les textes de l'Ecriture sainte et d'appeler, pour les commenter, Cyrille et Chrysostôme, Ambroise et Augustin si merveilleusement remis à la mode par un livre qui fait grand bruit. Puis il met en valeur ces imposants témoignages dans la chaîne forte et souple de son impeccable raisonnement. Le progrès ! Mais il ne le redoute nullement. Voyez avec quelle audace, il étudie Platon et Aristote que

l'on a comparés à " deux réflecteurs où l'on voit se rencontrer toutes les vérités comme aussi toutes les erreurs de l'ancien monde ". Thomas démèlera le vrai du faux dans l'œuvre de ces deux hommes, et combinera le résultat de leurs travaux dans une harmonie féconde. Aux anciennes et branlantes connaissances, il substitue ou ajoute les conquêtes nouvelles, plus certaines, de la science telle qu'elle existe dans son siècle. Homme de la foi immobile et de la science qui marche toujours, il est tout désigné pour coordonner en un vaste système toutes les pensées de l'homme et toute la révélation de Dieu. Avec une finesse remarquable et une méthode rigoureuse, Saint Thomas résume, dans une synthèse de tout premier ordre, le travail antérieur de la raison chrétienne. Ouvrant donc aujourd'hui la Somme Théologique, nous constatons que celui qui fut choisi pour être le Patron des écoles catholiques n'a eu dans sa vie " d'autre passion que celle de la vérité."

Le Christ révélateur nous y apparait au sommet des âges, entre l'ancien testament qu'il ferme et le nouveau qu'il ouvre. On voit comment la foi cherche l'intelligence *fides quærens intellectum,* comment la raison humaine applique toutes ses forces à l'étude de la doctrine révélée. Cette doctrine, cette vérité, vous la surprenez sur les lèvres des apôtres qui l'ont recueillie des lèvres du Christ pour la porter à travers le monde ; vous la rencontrez dans les commentaires des Pères de l'Eglise ; vous la scrutez dans les formules que les Papes et les conciles employèrent pour la définir ; vous vivez en compagnie des plus beaux génies qui ont mis toutes leurs ressources à la défendre : et c'est l'Ange de l'école qui a tout résumé pour les siècles futurs aussi bien que pour le sien. Chose merveilleuse, en effet ! La vérité à laquelle saint Thomas a consacré sa vie est encore toute d'actualité pour confondre l'hérésie moderniste. Le modernisme, c'est un ensemble de tendances ayant un principe commun, qui se retrouvent depuis quatre siècles dans les diverses manifestations de l'esprit humain. C'est surtout et avant tout une opposition entre l'homme chrétien et l'homme moderne.

L'homme moderne, c'est beaucoup l'homme antique, l'homme d'avant le christianisme qui prétend ne relever que de la nature et de la raison. Or, saint Thomas, l'amant passionné de la vérité, a combattu l'homme antique. Il nous fournira des armes pour combattre l'homme moderne. C'est

dans son rôle. Jadis, au Concile de Trente, l'on avait déposé sa Somme sur un même trône à côté de la Bible. Aujourd'hui, reprenons l'étude de la Somme ; et, curés ou vicaires, au milieu des préoccupations du ministère, nous éprouverons sans doute combien tout se trouve dans ce livre si méconnu parfois. Elle est là, la doctrine affirmant, contre tous nos modernisants, le principe chrétien qui suppose un Dieu souverain maître, une vérité, une autorité qui sont bien au-dessus de nous et qui s'imposent à nous du dehors, des dons surnaturels qui s'ajoutent à notre nature, auxquels nous n'avons pas droit, mais que nous n'avons pas la permission de refuser.

On respectera l'autorité doctrinale de l'Eglise ; la Bible ne deviendra pas un livre comme les autres ; parce que la Bible de saint Thomas, ce n'est pas la Bible de Pierre Valdo ou de Joachim de Flore, de Harnack ou de Loisy, " ces visionnaires séparés de la hiérarchie enseignante et hallucinés par leur sens propre ".

Nous avons, ce me semble, le droit de conclure à la "modernité" de saint Thomas. Le mot est de Brunetière parlant de Bossuet, et il irrita les Philistins. C'est que notre " amant passionné de la vérité " n'a eu d'autre ambition que d'exprimer " dans un style définitif des vérités éternelles ". Ce sera sa gloire qu'il n'a pas ambitionnée, du reste ; il aura porté bien haut la raison humaine et rempli la terre de sa doctrine ; et de lui l'on pourra dire, en toute sûreté, ces vers du *Sursum Corda :*

Qu'il est beau de semer les rayons et les flammes
Dans la funèbre horreur de nos nuits d'ici-bas,
Et de faire, à pleins bords, couler Dieu dans les âmes,
Par des canaux d'or pur qui ne s'épuisent pas.

Abbé Philippe Perrier

LA PREDICATION DE SAINT THOMAS

U XIIIe siècle, âge de foi vive, mais en même temps de corruption morale, le besoin se faisait sentir de prédicateurs au zèle vigoureux et apostolique. Les Dominicains exercèrent alors par la prédication une influence salutaire sur l'esprit de leurs contemporains. Le bienheureux Jourdain, général des Dominicains, avait peuplé d'étudiants d'Universités ses nombreux monastères. Albert le Grand et saint Thomas exercèrent sur leur siècle un semblable ascendant ; ils introduisirent dans leurs sermons un élément fortement intellectuel : les Ecritures et les Pères y occupaient une place prépondérante. Le peuple retrouvait en eux la vraie doctrine catholique exposée en un style ferme et concis.

Les premiers biographes de saint Thomas s'accordent à nous dire qu'il fut un prédicateur d'une grande puissance et d'une incontestable autorité. Partout où il prêchait, le peuple s'assemblait en foule. On accueillait ses paroles, dit son biographe Tocco, " comme venant du Saint-Esprit ".

Il est à regretter que ses sermons (sauf peut être les sermons de Carême, plus longs et développés d'une façon plus oratoire) ne nous aient pas été conservés tels qu'ils ont été prêchés.

Saint Thomas ne les écrivait pas tout au long avant de les prononcer ; il n'en faisait que le plan ou schéma.

Parmi les sermons prononcés par saint Thomas, les uns étaient adressés à la masse des fidèles, les autres aux étudiants des Universités. Parfois aussi, le Saint avait pour auditeurs les seuls religieux de son Ordre. Dans le premier genre de sermons, il employait la langue vulgaire, mieux comprise du public ; dans le second, il faisait usage tantôt de la langue vulgaire, tantôt du latin. Quand il s'adressait aux religieux de son Ordre, il s'exprimait toujours en latin.

Malgré la forme imparfaite dans laquelle les plans de sermons de saint Thomas nous sont parvenus, le plus grand

nombre d'entre eux offrent matière à un très riche développement moral et doctrinal. La pensée y est profonde, vigoureuse, condensée ; ils présentent une mine très féconde de vérités scripturaires, morales et spirituelles étroitement enchaînées les unes aux autres.

Saint Thomas partage ordinairement le texte de son discours en trois ou quatre grandes divisions : il subdivise chacune de celles-ci en trois ou quatre autres. Ces divisions sont, en général, exprimées très brièvement, et avec un choix de mots qui rend le tout évident d'un seul coup d'œil ; elles sont étayées par un texte de la Sainte Ecriture, accompagné de sa référence. Le plan est si bien conduit, que lorsqu'il est une fois fixé dans l'esprit, il n'est plus difficile d'en développer chaque partie, de façon à former un discours clair et consistant.

La plupart de ces sermons sont sur les Epîtres ou sur les Evangiles appropriés aux dimanches de l'année liturgique ; plusieurs ont trait à différentes fêtes, et d'autres sont des panégyriques de saints. Les *Opuscula* sur le Notre Père, la Salutation angélique, le *Credo* et les sacrements constituent, en réalité, les allocutions prononcées devant les frères de son Ordre.

Le sermon sur le VIIIe dimanche après la Pentecôte, relativement assez développé, peut être considéré comme typique : il traite de l'intendant infidèle. L'Ange de l'école, à qui le souci de la division ne fait jamais défaut, considère trois choses au sujet de cet intendant : la charge qui lui est confiée, l'abus qu'il en fait et le danger auquel il est exposé. L'homme aussi doit être à bon droit regardé comme un intendant par rapport à Dieu. Dieu, en effet, lui a confié trois choses : lui-même, des biens spirituels et les biens extérieurs.

"... D'abord je dis que le Seigneur a confié à l'homme lui-même : la différence entre l'homme et les animaux, c'est que le Seigneur a donné à l'homme pouvoir sur lui-même. L'homme peut faire de lui ce qu'il veut, mais les autres animaux sont mus par leur instinct naturel. D'où nous lisons dans l'*Ecclésiastique*, XV, 14 : *Dieu, au commencement, a créé l'homme, et il l'a laissé dans la main de son conseil.* Si tu avais confié quelque chose à quelqu'un, tu en exigerais le compte ; mais remarque bien : si un lion tue un homme, Dieu ne le punit pas, car il n'a pas confié au lion la garde de lui-même.... Mais Dieu a confié l'homme à lui-même ; c'est

pourquoi celui ci doit lui rendre compte, Aussi lit-on dans l'Ecclésiaste, XI, 9 : *Marche dans les voies de ton cœur,* c'est-à-dire selon les désirs de ta volonté ; *et selon le regard de tes yeux,* c'est-à-dire selon l'esprit ; *et sache que pour tout cela Dieu t'appellera en jugement.*"

Saint Thomas développe de la même façon simple et doctrinale les subdivisions du premier point et les deux autres parties. La morale qu'il tire est en conformité avec celle de l'Evangile du jour : nous devons faire l'aumône, et racheter ainsi nos fautes passées. Les pauvres du Seigneur, ceux qui ont tout laissé pour le servir, sont ceux auxquels il convient plus particulièrement de faire l'aumône : eux surtout, par leurs prières, pourront introduire un jour leurs bienfaiteurs dans les demeures éternelles.

Bien que le ton de saint Thomas dans ses sermons soit ordinairement familier, cependant, quand les circonstances le demandent, il sait s'élever à la plus haute éloquence. Dans son discours prononcé en présence du Consistoire, sur son thème favori du sacrement de l'Eucharistie, l'orateur et le théologien s'affirment dans ce que l'un et l'autre peuvent avoir de plus élevé. On y retrouve les accents du *Lauda Sion* et du *Sacris solemniis.*

"....Sous une double espèce, le Christ est offert.. bien qu'il existe tout entier sous chaque espèce, afin de donner aux hommes le salut de chacune des deux parties de leur être : l'âme et le corps, et de leur remettre en mémoire le souvenir de sa double Passion.

" O vertu ineffable du Sacrement qui enflamme notre cœur du feu de la charité, et répand sur le double seuil de notre demeure le sang de l'Agneau immaculé !

" O nourriture de ce séjour de lutte, soutien des voyageurs, force des faibles, progrès des vertus, sacrement ineffable de la foi, réconfort de l'Eglise et complément du corps mystique du Christ !.... De grandes choses sont déclarées dans ce sacrement : reçu par les fidèles, il n'est ni augmenté ni diminué ; tous le prennent tout entier ; mille en ont autant qu'un seul et un seul autant que mille... Et vous, ô Christ, vous êtes le prêtre et la victime ; les saints anges, présents à votre sacrifice, proclament votre magnificence et exaltent votre singulière majesté ! "

La plénitude du développement de la pensée, dans ce sermon, parait bien être un signe qu'il nous est parvenu dans

la forme même où il fut prêché. Mais on ne saurait arguer, par cet exemple, du genre habituel de la prédication de saint Thomas ; elle était, comme nous l'avons dit, d'une familiarité qui contrastait avec le ton ordinairement solennel de ses écrits.

Les préoccupations de saint Thomas, dans sa prédication, sont surtout celles d'un moraliste. Il excelle, par des comparaisons familières, à persuader son auditoire. Ces comparaisons se rencontrent fréquemment dans ses sermons de Carême. Pour montrer l'utilité du jeûne, il compare l'homme à un cheval qui. bien nourri, devient récalcitrant ; maigre, au contraire, il est soumis et docile. Il compare les prédicateurs qui préparent au devoir pascal à ces hérauts qui crient la prochaine arrivée d'un roi ; ils font enlever des places publiques les pierres, les monceaux de bois, et tout ce qui pourrait entraver son passage. La durée du temps est assimilée par lui à la course d'un vaisseau ; les passagers ne prêtent pas attention à leur propre mouvement : ils se croient immobiles, alors qu'ils fuient et disparaissent. Saint Thomas rappelle ainsi aux fidèles la brièveté de la vie, et les met en garde contre le futile emploi du temps.

" Comme prédicateur, aussi bien que comme professeur, dit le P. Daniel, saint Thomas s'efforçait avant tout d'instruire et d'éclairer, plutôt que de plaire par un heureux choix d'expressions ou par la sonorité de sa parole . . . Qu'il nous donne une homélie sur l'Epître ou sur l'Evangile du dimanche ou un discours sur quelque mystère de la vie de Notre-Seigneur, ou un panégyrique d'un saint, nous trouvons toujours la même façon strictement méthodique de traiter son sujet : une splendide exposition de la doctrine catholique, un effort ardent pour réprimer les maux qui prévalaient à son époque, un violent désir d'enflammer de l'amour de Dieu le cœur des hommes.

Dans le cours de ses nombreux écrits, saint Thomas a tracé trois règles générales qui, selon lui, sont de la plus grande importance pour les prédicateurs de la parole divine.

D,abord, le prédicateur doit chercher à faire pénétrer une doctrine vraie et solidement chrétienne dans l'âme de ses auditeurs, " en prêchant Jésus Christ et lui seul, car il est la Voie, la Vérité et la Vie ". Dans toutes ses paroles, il doit s'efforcer d'attirer à Dieu ses auditeurs : il doit rechercher les âmes et non se rechercher lui-même. Son but sera de les

convertir ou de les rendre meilleures. L'éloquence, sans être dédaignée par lui, devra être subordonnée à la gloire de Dieu et au bien des âmes. Enfin, le prédicateur doit pratiquer ce qu'il enseigne du haut de la chaire.

Un certain nombre de plans des sermons de saint Thomas ont été découverts à une date comparativement récente, dans différentes bibliothèques de l'Europe. Le P. Daniel en compte 225. L'édition de J.-B. Raulx qui, sous le titre : *Sermones et opuscula concionatoria D. Thomæ Aquinatis*, comprend à la fois les sermons édités à Rome, en 1570, et ceux des bibliothéques de Paris et de quelques autres villes d'Europe, en contient 266, si dans ce nombre nous comprenons les sermons de Carême.

Malgré la forme succincte dans laquelle nous sont parvenus la plupart des sermons de saint Thomas, son excellente méthode de prédication ne laisse pas de s'y révéler très nettement, et le pape Léon XIII a exhorté le clergé italien à adopter ce même *modus prædicandi*, sur les avantages duquel son prédécesseur avait déjà si fortement insisté.

R. Lesor.

Je crois que ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent et que, si le monde va si mal, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières. (Donoso Cortès)

Tant qu'il y aura deux hommes assemblés pour aimer le Christ et pour prier en son nom, le monde ne sera pas complètement perdu, l'Eglise et la civilisation seront sauvées. (Louis Bertrand)

UN TRAITE DE LA JUSTICE.

Ce n'est pas tous les jours, ni même tous les ans, qu'il est donné à nos imprimeurs d'éditer un volume de théologie, écrit en bon latin scolastique, et composé par un de nos compatriotes. Depuis les années déjà lointaines où Mgr Paquet commençait à publier les premiers tomes de son remarquable cours de Théologie dogmatique, aucune œuvre d'importance n'a vu le jour parmi nous sur ce sujet spécial.

Jusqu'à ces derniers temps, le nombre restreint des professeurs, leur tâche quotidienne souvent accablante, l'impérieuse nécessité de faire face à de multiples besoins, dans une période d'organisation, l'attention plutôt distraite d'un public pris avant tout par des préoccupations d'ordre pratique, créaient un ensemble de conditions peu favorables aux productions théologiques.

Mais l'obscur travail de la préparation ne peut durer toujours... et un changement s'opère avec l'augmentation du personnel enseignant dans nos Institutions, la distribution du travail mieux répartie, les relations plus fréquentes avec les Universités européennes. Le goût des études sérieuses se développe, des aspirations intellectuelles s'accusent ; la classe cultivée devient plus nombreuse, et de nouveaux besoins naissent du développement d'un jeune pays qui prend son essor.

Dans ce milieu plus vivant se posent déjà certains problèmes qui réclameront bientôt impérieusement une solution appropriée à notre état social, bien que toujours inspirée des éternels principes qui ont présidé à l'évolution des peuples chrétiens. Ce sera sans doute l'heure d'une abondante activité théologique.

Déjà cette période s'annonce par des œuvres comme le *Traité de la Justice* de M. l'abbé Gariépy, professeur à la faculté de théologie de l'Université Laval, à Québec.

* * *

Ce traité est un beau volume de 400 pages, in-octavo, très bien imprimé aux ateliers de l'*Action Sociale*. Il est l'aîné de plusieurs autres déjà conçus dans la pensée de l'auteur, et qui devront composer un cours complet de théologie morale. Quatre tomes, subdivisés en traités plus ou moins nombreux, développeront successivement les principes généraux de la science morale, les obligations de la vie chrétienne, les secours surnaturels qui lui sont assurés par les sacrements et enfin les peines ecclésiastiques.

Avec le volume consacré à la justice, nous avons le quatrième traité du deuxième tome.

C'est bien le sujet le plus important et le plus utile pour nous. Si les principes généraux sont les mêmes pour l'univers entier, s'ils reçoivent la même application chez tous les peuples, il n'en est pas de même pour les questions de justice et de contrat, parfois singulièrement modifiées par les lois particulières des différentes nations. Aussi, l'auteur a-t-il constamment sous les yeux, non seulement les règlements disciplinaires qui nous sont propres, mais encore les dispositions du code civil de la province de Québec, dont il traduit les articles. Il donne également, en détail, le droit anglais en vigueur dans les autres provinces du Dominion, et la législation des différents Etats de l'Union Américaine, pour tout ce qui se rattache aux questions de domaine, de prescription, de succession légale ou testamentaire, ainsi que de restitution.

C'est là un avantage que ne possédait aucun traité de la justice — du moins que nous sachions — et qui sera apprécié de tous les prêtres et théologiens du Canada et des Etats-Unis.

Ce mérite, du reste, n'est pas le seul dont l'ouvrage s'honore.

Une ample connaissance des théologiens, — surtout des modernes,—la sureté de la doctrine, la sagesse des solutions également éloignées d'une largeur abusive et d'une sévérité outrée, la méthode de l'exposition et la clarté du langage, l'expérience enfin de nos conditions particulières sont des qualités de premier ordre.

Plusieurs questions plus graves ou plus actuelles sont exposées avec une certaine étendue, telles que le droit de propriété, les obligations des possesseurs de bonne ou de mauvaise foi, et l'ordre de la restitution. Les devoirs de la vie publique ne sont pas oubliés.

De plus, on sent à travers toutes ces pages le souci d'une âme vraiment sacerdotale, constamment préoccupée du salut du prochain.

***

Dans la disposition matérielle, je remarque un certain nombre de paragraphes trop longs et dont quelques-uns couvrent plus de deux pages.

Parfois, le lecteur rencontre une énumération d'opinions divergentes, sans que la préférence du docte professeur ne soit indiquée, au moins d'un mot, à l'occasion d'un principe qu'il adopterait, ou d'un motif qu'il estimerait plus solide, de façon à donner une direction à l'esprit de l'élève dans ce conflit de sentiments, variés parfois jusqu'à la contradiction, chez les casuistes, et de conserver à la Théologie son caractère de science, qui ne compile pas seulement des opinions, mais qui tend sans cesse à la certitude de la vérité, et fournit par là même une saine règle de mœurs.

Prenant à son compte une division nouvelle de la justice donnée par quelques moralistes contemporains, l'auteur partage cette vertu en *justice particulière* ou commutative, et en *justice sociale*, comprenant la justice légale, distributive et vindicative.

Faut-il avouer que je regrette l'abandon de la bonne division traditionnelle en justice *générale* ou légale, et en justice *particulière*, adéquatement subdivisée en justice commutative et distributive ?

Cette division que saint Thomas a empruntée au Stagirite, qu'il expose et légitime dans sa Somme (1), a été passée au crible de tous les grands Docteurs de l'Ecole, qui n'ont rien trouvé à y reprendre.

Dans ces subtiles questions de division logique, lorsque les temps modernes n'ont apporté au problème aucun élément nouveau et substantiel, j'ai la superstition des vieux scolastiques, tant leur sagacité et leurs formes principales, tant leur culte des différences formelles et des énumérations adéquates, m'inspirent de confiance !

S'il est vrai de spécifier les vertus par leurs objets immédiats, il s'ensuit que la justice distributive comme la jus-

(1) 2. 2. 58. 5 7. 2. 61. 1.

tice commutative, est une vertu particulière, puisqu'elle atteint directement le bien de l'individu, tandis que la justice légale pourvoit immédiatement au bien général.

Dans un tout, dit Cajetan, on ne peut concevoir d'autres rapports, ou que celui des parties entre elles, ou du tout aux parties qui le composent, ou des différentes parties au tout qui les contient. De même, il y a trois espèces de justice, puisqu'il y aura trois relations diverses entre la société et ses membres. La justice légale dirigera les citoyens dans leurs rapports avec le bien commun de la société toute entière, par le respect des lois ; la justice distributive gouvernera les relations de la société avec ses différents membres ; et la justice commutative celles des citoyens entre eux. La première est appelée justice générale, puisqu'elle s'intéresse immédiatement au bien général de la communauté ; les deux autres justices particulières puisqu'elles s'appliquent aux individus.

Dans le même sens abondent Suarez et les *Salmanticenses*, Soto et Billuart, et les principaux représentants des diverses écoles théologiques.

Ainsi, pas de place pour la justice sociale ; pas davantage pour la justice vindicative !

En effet, selon saint Thomas, cette dernière ne peut être une partie subjective, ou une espèce de la justice proprement dite.

S'agit il de la sentence du juge qui punit un coupable, chez le magistrat comme chez le délinquant, par la sentence rendue et acceptée, s'établit une juste compensation entre la peine et la faute, et c'est un acte de la justice commutative. Ce n'est qu'ultérieurement que cet acte se rapportera à la réparation de l'ordre général troublé, si le juge ordonne son arrêt, non seulement au bien de la partie lésée, mais encore au bien de la communauté.

Si, par justice vindicative, on entend le sentiment qui pousse l'homme outragé a réclamer son droit auprès des tribunaux, cette qualité n'est plus une partie essentielle de la justice, et ne peut marcher de pair, ni avec la justice légale, ni avec la justice distributive qui devraient être ses égales selon la division à la mode. Saint Thomas la renvoie aux parties potentielles, c'est-à-dire aux vertus apparentées à la justice, et qui accomplissent certains actes secondaires. Ce sentiment devient alors l'amour modéré de la vindicte. Car, bien que la partie lésée puisse réclamer vengeance, elle n'y

est pas rigoureusement tenue, et quelquefois mieux vaudrait s'en abstenir. Donc, cette qualité est dépourvue du motif propre et formel, caractéristique de la justice, *sub ratione debiti.*

Reste que cette division en justice particulière et en justice sociale fournit une étiquette commode et en quelque sorte une division matérielle, sans prétention scientifique.

***

En terminant, s'il m'était permis d'exprimer un vœu, je prierais l'auteur de nous donner, aussitôt que possible et avant les autres traités qui, selon l'ordre logique, devraient paraître d'abord, un ouvrage sur les contrats, comme complément du traité de la justice, mais conçu selon le même plan et exécuté avec le même bonheur. Ce serait rendre un vrai service à la théologie morale en ce pays et par conséquent aux confesseurs et aux pénitents.

fr. RAYMOND M^ie^ ROULEAU,
des frères-prêcheurs.

Si l'écrivain, pour écrire de belles choses, doit se mettre auparavant dans une sorte d'état de grâce, où non seulement des actions basses, mais d'indignes pensées lui deviennent impossibles, à plus forte raison le chrétien, pour concevoir les vérités divines, doit purifier et préparer son esprit par l'humilité et la pénitence. (Louis Bertrand)

CAS DE CONSCIENCE

LE BLASPHÈME

UNE opinion assez répandue veut que les Canadiens-français soient un peuple de blasphémateurs. Je l'acceptai moi même autrefois par ouï-dire, et j'eus besoin, pour m'en dégager, d'une assez longue expérience du confessional où le langage des pénitents, dans cette matière, est tout ce qu'on peut imaginer de plus variable et de plus imprécis. Ce n'est qu'à force d'interrogations que l'on parvient à fixer leur état de conscience et à tirer de leurs aveux ces considérants sagaces qui doivent mettre d'accord les données d'une théologie abstraite et les exigences du fait général ou particulier. A première vue, cependant, il y a lieu de s'étonner que notre peuple ait une propension au blasphème plus naturelle et mieux caractérisée que les autres races, si l'on met hors de cause l'étendue du vocabulaire et la couleur de l'expression, en dépendance intime avec les richesses d'une langue. Comment ! Le blasphème, ayant Dieu pour objet médiat ou immédiat, est le plus révoltant des péchés qui se commettent sur terre,... il est plus grave que le parjure et l'homicide,... et le peuple le plus croyant de la terre, le plus choyé de Dieu et de sa Providence, serait précisément le plus adonné à cet inconcevable désordre ! Il y a dans cette opinion une telle dissonnance que l'harmonieuse vérité en parait absente. On se demande alors si la foi et la piété du peuple, assez souvent mal éclairées, n'auraient pas elles-mêmes engendré la méprise. Le blasphème étant chose horrible de sa nature, les bons catholiques, et particulièrement les âmes dévotes, ont frayeur de tout ce qui peut lui ressembler. D'où la tendance inévitable à classer certaines expressions simplement grossières ou véniellement peccamineuses dans la catégorie des vrais blasphèmes. Souvent

encore, dans l'état d'obsession ou de doute, un pénitent s'accuse de blasphème sans préciser davantage, selon la méthode un peu routinière des personnes sujettes aux " mauvaises pensées ".

Ce sont des considérations de ce genre qui ont amené le Révérend Père Louis Manise, rédemptoriste de Tournai, (Belgique) après un séjour de quelques années dans notre pays, à publier un " Cas de Conscience " sur le blasphème et en particulier sur un certain nombre d'expressions locales inexactement réputées blasphématoires. (1) Les conclusions sagement optimistes du Révérend Père sont basées sur un examen judicieux des vocables incriminés et sur l'autorité de nombreux théologiens. Inutile d'ajouter que le disciple de S. Alphonse écrit dans le meilleur esprit doctrinal et apostolique. Je me contenterai donc de traduire et résumer sa brochure, sans me défendre toutefois d'y intercaler une note personnelle, ne serait-ce que le recours à S. Thomas d'Aquin dont la *Somme* contient une vingtaine d'articles sur le blasphème.

Le blasphème est un discours injurieux contre le Créateur ou contre la créature en rapport avec le Créateur. Saint Thomas ajoute un complément à cette définition. (2) Il dit qu'on fait injure à Dieu simplement comme aux hommes : soit par l'attribution de défauts qui ne sauraient Lui convenir, v. g. " Dieu est injuste ", soit par la dénégation des qualités qui Lui appartiennent, v. g. " Dieu ne crée pas. " Le discours dont il s'agit ne résulte pas toujours de l'alliance classique du sujet, d'un verbe et de son régime. Généralement, il fait fi des lisières grammaticales et autres. Ce sont des hâchures de phrases, des mots brefs, des formules fortement ramassées par quoi s'exprime la véhémence de la pas-

---

(1) R. P. Manise, C. S. S. R. *Casus Conscientiæ de Blasphemiâ.* Québec, librairie Garneau.

A part l'approbation de ses supérieurs et le compte-rendu favorable de *L'Ami du Clergé*, l'auteur peut citer ce témoignage d'un vieux praticien des âmes, le regretté Monsieur Antoine Gauvreau, ancien curé de St-Roch de Québec : " Après avoir lu attentivement cette thèse si sérieuse et si importante, je n'y trouve rien à redire, elle rencontre mes plus intimes convictions.... Vous avez fait une bonne œuvre pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et je vous en félicite de tout mon cœur. "

(2) *Summa Theol*, IIª - IIæ, Q. VIII, a. 1.

sion. On dirait alors que le jeu normal de la faculté intellectuelle et de l'organe physique est devenu insuffisant. Qui pourrait dénombrer la kyrielle des discours inconvenants nés de la sorte, depuis le blasphème authentique jusqu'aux expressions vulgaires, sans dignité et sans pittoresque, qui rythment l'effort du moissonneur ou retentissent dans nos bois avec le *han* des bûcherons !

Parmi toutes ces expressions susceptibles de recevoir des noms divers, il en est qui méritent le stigmate de blasphème : lesquelles ? En d'autres termes, et pour préciser davantage, quelle est la double condition requise pour qu'il y ait véritable blasphème ?

Il faut : 1° la *matière*, c'est à dire une parole, une sentence, un écrit injurieux à la Divinité. Pour découvrir le caractère injurieux des mots et des phrases, on doit les étudier en eux-mêmes, dans leur origine, et surtout dans le sens actuel que l'estimation commune a fini par leur attribuer. J'ai entendu quelqu'un faire un jour une sortie exaspérée contre les braves ouvriers qui s'emploient à " tordre Dieu. " On devine à quel vocable très répandu ce quelqu'un faisait allusion. Mais l'étymologie est d'un médiocre secours, quand il s'agit d'apprécier les blasphèmes, et l'on doit compter davantage avec les altérations progressives subies au cours des siècles. 2° La *forme*, c'est-à dire, l'intention directe ou indirecte d'injurier la Divinité. Il y a intention *directe*, quand la pensée et le vouloir du blasphémateur portent sur la personne ou l'objet désigné ; intention *indirecte*, quand cette pensée et ce vouloir portent sur les mots qui renferment explicitement l'injure. Ainsi les blasphémateurs d'habitude, à moins d'une rétractation anticipée, sont gravement tenus responsables du juron qui leur échappe par vitesse acquise, sans qu'ils aient le temps de penser à Dieu ni aux choses de Dieu. C'est donc l'intention qui constitue le blasphème formel, autrement dit le blasphème péché. Elle peut même suppléer l'insuffisance de la matière, et voilà pourquoi certains mots sur certaines lèvres, malgré leur innocuité objective, doivent néanmoins être imputés à blasphème, comme nous verrons dans un instant. Inversement, une formule injurieuse dans les termes peut perdre son caractère blasphématoire, eu égard à l'intention. Il est raconté dans la Vie de Saint Alphonse que les habitants de sa région ayant la malheureuse habitude de maudire les morts, les évêques avaient

cru devoir se réserver l'absolution de cette faute. Or, le saint découvrit, après enquête auprès des personnes intéressées, qu'elles avaient au cœur, en parlant ainsi, moins de haine contre les morts que de colère contre les vivants. Il fit rapport aux Congrégations de sa découverte, et le secrétaire de la Propagande lui répondit qu'à l'avenir, tout en usant de prudence à l'égard des évêques, il faudrait s'en tenir à l'opinion nouvelle. Les autres congrégations fournirent des réponses identiques, et l'on prétend faire dater de ce jour la haute autorité doctrinale du saint docteur.

Ces principes établis, le R. P. Manise passe à l'examen de certaines locutions familières aux Canadiens Français. Ceux-ci, dans leurs moments d'impatience, et parfois même, au cours d'une simple conversation, mentionnent fréquemment le Christ, la Vierge, le Baptême, le Calvaire, le Tabernacle, le Calice et le saint Ciboire. Que faut-il penser théologiquement de ces expressions, et quelle conduite parents et confesseurs doivent-ils adopter vis à-vis de qui les profère et surtout vis-à vis des enfants ?

En théorie du moins, on doit classer ce vocabulaire, non pas sous la rubrique de blasphème, mais parmi cette espèce de péché véniel que l'on désigne en théologie : *vana usurpatio nominis sacri*, emploi frivole et téméraire d'un nom saint. Comment, en effet, considérer comme blasphématoires de simples substantifs ? Comme tous les autres substantifs, ces mots-là désignent personnes et choses, sans rien nier ni affirmer à leur égard. Appliqués à Dieu, aux anges ou aux saints, ils ne leur retranchent aucun privilège. Ils ne leur attribuent aucun défaut. Dans la pratique, il faut tenir compte du sentiment intérieur, mais j'en fais abstraction pour le moment. La plupart des auteurs ont noté des expressions similaires usitées dans leur pays, en les taxant de fautes vénielles. Et c'est ainsi qu'on excuse en partie le *Sacramento*, le *Sangue di Dio*, le *Corpo di Dio* des Italiens, le *Nom de Dieu* des Français et même le *God ver dom me* des Hollandais et des Belges. " C'est une coutume souverainement dé-
" plorable que celle introduite parmi les chrétiens de profa-
" ner le Nom de Dieu, de Jésus Christ et du Très Saint Sa-
" crement. Ces noms sacrés, s'ils ne sont pas formellement
" des blasphèmes, sont pris en vain et sans aucun respect, par
" manière de parler, par exclamation et même par mouve-
" ment d'impatience. Cependant, le confesseur ne doit pas

" croire que les chrétiens pèchent mortellement toutes les fois " qu'ils laissent échapper des paroles de ce genre. Quand ils " ne les profèrent pas dans un accès de rage qui implique le " mépris ou la haine de Dieu, il ne semble pas qu'ils soient " coupables de blasphème, mais simplement de *vaine invoca-* " *tion du nom de Dieu,* ce qui n'est une faute grave." Ainsi parle Frassinetti, dans son *Traité de Théologie Morale.* Il cite alors, à l'appui de son opinion, Gousset et Gury auxquels nous pouvons joindre Scavini, Sanchez et Lehmkul. La pensée de Saint Alphonse nous est suffisamment connue par le fait reconté plus haut. On sait, du reste, que pour la classification théorique des actes humains sous la rubrique " péché mortel ", le saint exige la certitude morale, et non pas simplement une forte probabilité. (*De Blasphemiá,* Lib. 4. Tract. 2).

Trois circonstances peuvent changer la signification morale des mots mentionnés, au point d'en faire de véritables blasphèmes : 1° L'addition de certaines épithètes, telles que " maudit " ou " sacré ", (1) ou bien l'accouplement avec d'autres substantifs dont le rôle consiste alors à ravaler les premiers ou à les rendre notoirement injurieux. 2° L'état de fureur ou de rage dans lequel on pourrait prononcer ces mots là, même isolés. De même, en effet, que dans nos conversations avec le prochain, il suffit d'une intonation ou d'un léger accent pour rendre blessante une parole anodine, ainsi l'humaine passion sait impliquer parfois le mépris de Dieu dans un simple substantif. Parfois, au contraire, la fureur devient une excuse au blasphème précédant toute délibération de la volonté. Certains actes, d'après Saint Thomas, et la plupart des " mauvaises pensées " à leur origine sont excusables de la sorte : à plus forte raison certains blasphèmes, la parole jaillissant parfois beaucoup plus promptement que la pensée et l'acte. Il faut néanmoins que le blasphémateur ait condamné d'avance, et devant Dieu, ces fatales éruptions. Soit dit en passant, cette méthode de rétractation anticipée, secondée par la prière et la pénitence, est le plus

(1) Ces deux épithètes, prononcées isolément ou conjointement, sont des *paroles mal sonnantes* ou grossières. Appliquées aux hommes, aux animaux ou aux choses, ce sont des formules *d'imprécation* véniellement peccamineuses. Elles peuvent constituer des manquements graves contre la vertu de charité.

sûr moyen de corriger l'individu a donné au blasphème d'habitude ou de colère. 3° Enfin la conscience erronée des fidèles de tout âge et surtout des enfants transforme aisément le blasphème matériel en blasphème formel. On croit pécher gravement en prononçant les substantifs énumérés plus haut ; on les prononce quand même, entraînés par la passion, l'exemple, l'habitude ; et les péchés se multiplient de façon lamentable et la gloire de Dieu s'en trouve diminuée pour autant.

Non sunt multiplicanda entia sine necessitate, déclarèrent les métaphysiciens du moyen-âge. " Il ne faut pas multiplier les êtres sans nécessité." A plus forte raison les blasphèmes ! Et le religieux auteur en vient à examiner la conduite que doivent observer les parents, les confesseurs et les catéchistes à l'égard des personnes ignorantes ainsi engagées dans l'habitude funeste du blasphème imaginaire. En deux mots, *il faut* éclairer celles-ci avec prudence et discrétion. *Il faut* dire aux coupables : Vous avez sûrement péché en prononçant ces paroles, puisque telle était votre conviction ; mais ce n'étaient point, à proprement parler, de vrais blasphèmes ; à l'avenir, donc, il faudra les éviter simplement comme péchés véniels ou propos de bas étage indignes du caractère chrétien. *Il faut* habituer les pénitents à réserver le mot " blasphème " pour les locutions blasphématoires, et leur indiquer ensuite une ou plusieurs formules nettes et compréhensives qui leur permettront d'accuser divers excès de langage, sans recourir à de fastidieuses nomenclatures.

L'objection la plus naturelle et en même temps la moins sérieuse à l'encontre d'un tel programme, c'est qu'en faisant ainsi complète lumière sur la question, on risque fort d'encourager et même d'accentuer la tendance du populaire à nommer sans respect les choses saintes : d'où la multiplication des fautes vénielles. Il y a longtemps que Saint Alphonse a réfuté l'argument par une simple réflexion de catéchisme : *Mieux vaut tolérer d'innombrables fautes vénielles qu'un seul péché grave.* Cette vague appréhension n'a pas empêché les évêques de Belgique, à la suite du Cardinal-Archevêque de Malines, de publier, en 1903, un Mandement dans lequel on insistait sur " la nécessité de bien faire la dis- " tinction entre les formules vraiment blasphématoires et *une* " *foule* d'autres formules, qui, au vrai sens des mots, ne sont " pas blasphématoires, mais s'emploient par erreur comme

" telles." Il s'agissait principalement, non pas, certes, de réhabiliter, mais d'interpréter la formule flamande : *God ver dom me*, en français : *Que Dieu me damne*, à laquelle on pourrait sans doute assimiler une expression anglaise très répandue chez les nôtres. " Ces mots là," pour continuer la citation, " ne constituent pas par soi un blasphème, mais une " ancienne formule de serment accompagné d'imprécation ; et " comme cette imprécation (ou mauvais souhait) se prononce " d'ordinaire sans intention réelle de souhaiter la damna- " tion, elle est presque toujours excusable de péché mortel."

Comme on le voit, l'exemple part de haut et suffit amplement à justifier la position prise par l'auteur dans son intéressante dissertation. Seul, le manque d'espace, joint au souci des convenances que le latin peut braver, m'ont empêché de décalquer à fond ce travail. Il en résulte certaines lacunes que le lecteur voudra bien me pardonner. Je ne saurais, non plus, me flatter d'inerrance dans une matière à la fois si grossière et si délicate. Et c'est pourquoi je me propose de faire bon accueil à toute critique bien intentionnée.

fr. M. A. LAMARCHE,
des frères-prêcheurs.

L'orgueil obscurcit le cerveau comme l'enflure du visage finit par boucher la vue. (S. Augustin)

Le bonheur n'a point de bornes, parceque Dieu n'a ni fond ni rives et que le bonheur, c'est la conquête de Dieu par l'amour. (Amiel)

INFORMATIONS RELIGIEUSES

ETATS-UNIS : *Le catholicisme.*

FRANCE : *La conversion de Madame Juliette Adam ; — Un extrait du discours de M. René Bazin sur le prix de vertu.*

* * *

ETATS-UNIS : *Le catholicisme.* — Ce n'est pas la première fois que nous parlons de cette grave question, et sans doute y reviendrons-nous encore par la suite : elle est en effet si féconde en enseignements de toutes sortes qu'on ne saurait assez l'étudier. Aujourd'hui, c'est la seconde édition de l'*Histoire de la race française aux Etats-Unis* de M. l'abbé Magnan qui la remet sur le tapis. Car on ne saurait faire l'histoire de la race française en quelque point du monde que ce soit, sans toucher à la vie même et aux progrès du catholicisme. Ce point, sensible partout ailleurs, l'est davantage encore aux Etats-Unis. Ce sont des Français, en effet, des colons, des prêtres et des missionnaires français qui ont introduit les premiers le catholicisme dans l'Amérique du Nord. Leurs compatriotes et leurs descendants n'ont cessé de l'y propager depuis, et à l'heure qu'il est, forts de leurs traditions intégrales et grâce à elles, ces Français d'origine continuent à soutenir la cause de la vraie religion dans cet immense pays où tant de dangers la menacent.

Si l'on recherche les origines et si l'on envisage le développement de l'Eglise catholique en Amérique, on est frappé tout d'abord d'un fait étrange : 1,100,000 en 1836, les catholiques américains sont aujourd'hui 14,600,000. Quel magnifique progrès, vous écrierez-vous ! En réalité, quelles pertes et quelle déchéance ! Les statistiques les plus probantes et les moins récusées nous enseignent, en effet, qu'étant donné le nombre des immigrants catholiques venus s'installer aux Etats-Unis durant tout le cours du XIXe siècle, et étant donnée, d'autre part, la table de progression des naissances, ce n'est

pas 14 millions et demi que devraient être les catholiques, mais bien — c'est Mgr Mac-Faul, évêque de Trenton, qui le reconnaît, — 40 millions, sur une population totale de 94 millions d'âmes.

La cause de ce recul déplorable n'est pas difficile à trouver : elle réside dans l'anglicisation. Un fait avéré, certain, c'est que l'immigrant catholique qui perd en arrivant sur la terre américaine sa langue maternelle, et avec sa langue ses traditions familiales, est voué aussi à la perte de sa foi. C'est une triste épave, il échoue presque aussitôt sur les rives du protestantisme, ou, plus fréquemment encore, de la libre-pensée. Il faut bien le dire : l'ambiance américaine anglaise n'est pas un véhicule de foi catholique, c'est le contraire qui est exact. Et le cas des Irlandais en particulier le démontre abondamment.

Persécutés dans leur patrie, les Irlandais ont émigré en masse depuis deux cents ans. En ce qui concerne les Etats-Unis on n'estime pas à moins de 26 millions le nombre de citoyens américains, Irlandais eux-mêmes, ou fils et petit-fils d'Irlandais, c'est-à-dire 26 millions d'Américains qui devraient être catholiques si aucun déchet ne s'était produit. Or, sur les 14 millions de catholiques américains, 6 millions sont seulement de langue anglaise, et sur ces 6 millions, c'est à peine si 4 millions et demi peuvent revendiquer une lignée irlandaise. Dans la personne des Irlandais d'Amérique, le catholicisme a donc subi une perte nette de plus de 20 millions de fidèles.

Que l'anglicisation soit la cause de cette décadence, personne n'en doute. De tous les nouveaux venus, l'Irlandais est en effet le mieux préparé à la subir et à en souffrir les effets. Du reste, il suffit de rechercher les descendants des catholiques polonais, canadiens, allemands, italiens, lithuaniens, portugais, etc., fixés aux Etats Unis, pour s'apercevoir que tous ou presque tous répondent à l'appel catholique qui leur est fait. Si l'Eglise catholique n'est pas plus puissante aux Etats-Unis, elle le doit au milieu délétère d'anglicisation à outrance où elle se meut. Seuls ont résisté à son action ceux que leur langue nationale mettait à l'abri de la contagion.

Or, il sied de tenir compte en cette matière que ces catholiques de langue non anglaise, répartis en paroisses nationales ou mixtes, constituent la majorité de l'Eglise catholique aux Etats-Unis et son véritable morceau de résistance. Ils

sont plus de 5 millions qui, pour les principaux groupes, se répartissent ainsi, d'après les statistiques officielles qui, du reste, ont une tendance à réduire leur nombre au profit des catholiques de langue anglaise :

Allemands 1,519,978 (en réalité 3 millions) ; Canadiens-Français, 1,160,420 (en réalité 1 million et demi) ; italiens, 938,994 ; Polonais, 867,865.

Ceux qui nous intéressent le plus dans cette énumération sont naturellement les Canadiens Français. Outre qu'ils sont les premiers occupants du pays qu'ils ont derrière eux une tradition d'apostolat, de conquête et d'héroïsme chrétien vieille de plus de trois siècles, ils représentent dans toute sa force la France de nos pères, fidèle, intégralement catholique, bloc compact où tous les sentiments d'honneur, de foi convergent et se confondent. Ils sont catholiques, parce qu'ils sont Français, parce qu'ils parlent et qu'ils pensent français. Anglicisez-les, vous en ferez des businessmen matérialistes perdus pour nos croyances.

Il faut donc veiller avec un soin jaloux sur la permanence et la continuité des paroisses françaises aux Etats-Unis, dans l'intérêt supérieur du catholicisme. Grâce à elles, c'est à peine si l'on a eu à déplorer le départ de 100,000 transfuges, chiffre insignifiant à côté de celui que nous citions à propos des Irlandais. La vitalité de ces groupes catholiques-français est d'ailleurs des plus intenses et leurs œuvres parlent pour eux. Rien que dans la Nouvelle-Angleterre, on comptait, en 1908, 1,985 religieuses de langue française, réparties entre 30 Congrégations différentes. Et M. l'abbé Magnan, à l'ouvrage duquel nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se reporter, énumère dans tout un chapitre les marques les plus diverses et les plus convaincantes de l'esprit de foi extrêmement fécond qui anime ces paroisses françaises. C'est ainsi que chez elles les mariages mixtes, si pernicieux pour le catholicisme, sont presque inconnus : 3,8 pour 100 environ.

Aussi, en terminant, nous faisons nôtres les conclusions émouvantes de M. l'abbé Magnan qui attire à nouveau l'attention et la bienveillance du Souverain Pontife sur ces chères paroisses françaises des Etats-Unis : " Fasse le ciel, s'écrie t il, que l'hymne chrétienne entonnée par nos missionnaires, nos martyrs, nos pionniers et nos ancêtres dans cette

terre d'Amérique, il y a trois siècles, contiuue de s'élever, mais avec une vigueur toujours croissante, du sein de la nation canadienne-française ! "

(La Croix).

* * *

FRANCE ; *La conversion de Madame Juliette Adam.* — Madame Juliette Adam vient de faire profesion de foi catholique en publiant un roman intitulé : *Chrétienne,* qui, par-delà trente années, est comme la réplique de cette *Païenne* où, en 1883, elle avait proclamé, avec éclat, sa foi aux divinités de l'Olympe. De l'un à l'autre de ces *credo,* son évolution s'est faite lentement. Mais, grâce à Dieu, nous pouvons en enregistrer aujourd'hui le terme.

La personnalité de Madame Juliette Adam n'est assurément pas inconnue à nos lecteurs. Beaucoup d'entre eux se souviennent qu'elle fut, en 1880, une sorte de personnage politique : l'Egérie de Gambetta, l'amie des Spuller, des Paul Bert, des Challemel Lacour, et comme la marraine de la troisième République, qui naquit, peut-on dire, dans son salon. Depuis lors, cruellement déçue dans son rêve d'une République libérale, tolérante et tout entière tendue vers la revanche, en voyant Gambetta docile aux suggestions de Bismarck, abandonner l'idée de la revanche pour se jeter dans l'anticléricalisme violent, elle a démasqué et flétri la forfaiture de ses amis d'autrefois en des *Mémoires* qui ont eu un légitime et profond retentissemnet.

Nous accueillons cette noble recrue avec joie, mais presque sans surprise, car ses poignants *Mémoires* nous avaient déjà révélé en elle une âme de qualité si haute que nous nous prenons irrésistiblement à songer qu'elle avait " trop de vertus pour n'être pas chrétienne ".

Et, cependant, Madame Adam est revenue au Christ de bien loin, et par-delà vingt siècles de christianisme. Païenne, elle le fut comme il nous paraît inconcevable qu'on le puisse être de nos jours et en notre pays pétri de catholicisme ; non pas en actrice captivée par la grâce d'une civilisation ancienne et d'une mythologie épurée par les philosophes, mais en

croyante, en fidèle, convaincue de l'intervention journalière, dans le monde, des dieux humanisés d'Homère, de leurs passions et de leurs rancunes. " Comme un catholique, écrit-elle, croit à un Dieu trinitaire, je croyais aux divinités multiples de la Grèce, je les priais. Et, quand je m'adressais à Apollon, il me semblait que la statue répondait à ma ferveur et autour de sa tête, je voyais des rayons ".

Cette foi païenne lui fut inculquée par son père, qui était un helléniste passionné. Ardente catholique, sa grand'mère s'efforçait, de son côté, de lui faire partager sa propre croyance. Elle réussit à déposer, en son âme, de précieux germes de foi qui s'y épanouiront plus tard, après un long sommeil. Mais son influence était alors neutralisée par celle de son père, qui avait pour complice l'imagination de l'enfant, surexcitée par la culture classique, et l'enthousiasme de Juliette pour les divinités olympiennes allait croissant.

Sa grand'mère mourut du chagrin de lui avoir imposé un mariage qui la désespérait. Au moment précis de sa mort, elle apparut à sa petite-fille qui, loin d'elle, ignorait qu'elle fût en danger, et, lui montrant du doigt ses orbites vides, elle lui dit ces seuls mots : " Tu es aveugle ". Le reproche du cher fantôme aux yeux éteints retentit de longues années en elle, sans qu'elle essayât d'en pénétrer le sens exact. Mais, un jour, elle comprit que la plainte de sa grand'mère catholique visait son aveuglement religieux et cette obsédante voix d'outre-tombe commença à éveiller en elle le désir de la lumière.

Après un premier mariage malheureux, qui avait abouti à une séparatian de corps et de biens, elle avait été reprise tout entière par l'influence constante de son père, et c'est alors qu'elle écrivit *Païenne*. Devenue veuve, elle se reraria avec Edmond Adam, qui était profondément déiste, et pour ne pas l'attrister, elle différa jusqu'après sa mort la publication de son livre.

Entre temps, la guerre avec la Prusse avait éclaté. On sait avec quelle intensité nos désastres retentirent dans le cœur de l'ardente patriote. Là était le principe de son salut : une blessure était ouverte en elle qui ne se fermerait plus, et par où allait entrer la foi.

Mais elle ne s'en doutait pas encore. Tout à l'admira-

tion de Gambetta, elle attendait avec confiance la revanche prochaine et, les yeux fixés sur " la ligne bleue des Vosges ", qu'elle appelait " la ligne sanglante ", elle ne vivait plus que dans cet espoir. C'est pour cela qu'elle travailla de tout son pouvoir à l'établissement de la République, la croyant le gouvernement le plus apte à guérir les plaies du pays et à porter au maximum ses forces vives. Mais la République que rêvait cette âme généreuse, c'était, d'après ses propres termes " le gouvernement idéal, fait de liberté, de justice, de tolérance, préoccupé à toute heure des équilibres sociaux, économiques, politiques ". Quelle désillusion cruelle lorsqu'elle vit Gambetta faisant le jeu de Bismarck, avec une inconscience monstrueuse, abandonner l'idée de la revanche pour se jeter dans l'anticléricalisme ! On n'a pas oublié les admirables cris de révolte que lui arrache, dans ses *Mémoires*, la forfaiture de ses amis.

Elle mit tout en œuvre pour détourner Gambetta de la voie funeste où il engageait son parti. Puis, voyant que ses généreuses adjurations ne trouvaient aucun écho dans l'âme opportuniste du tribun et de ses lieutenants, elle rompit sans hésiter avec ceux qui mettaient leurs basses passions au-dessus de la patrie.

" Vous verrez, leur avait-elle dit un jour, que ma passion pour les persécutés finira par me ramener à la foi catholique ". Elle sortit, en effet, de cette crise avec une sympathie croissante pour une religion qu'elle voyait opprimée par des sectaires dont la médiocrité d'âme la dégoûtait, et qu'elle sentait nécessaire à la santé et à la grandeur de notre pays. C'est alors qu'elle se trouva disposée à écouter la voix d'un passé lointain, celui où sa pieuse grand'mère s'efforçait d'insinuer, en son âme païenne, quelques enseignements chrétiens.

Cette chère défunte n'avait cessé de hanter ses rêves. Elle revint, sans doute, avec plus d'insistance après la grande désillusion qui avait meurtri sa petite-fille et son doux reproche, dont elle avait enfin saisi le sens, devenait de plus en plus persuasif.

En même temps, à mesure que l'anticléricalisme développait ses résultats et que montait, en France, la marée du crime, Madame Adam discernait plus nettement que la Re-

ligion peut seule assurer la moralité sociale, fonder la vraie fraternité et la vraie liberté.

Puis dans cette âme qui avait la passion de l'héroïsme, avait irrésistiblement grandi, après nos désastres, le culte de nos héroïnes nationales. Et comme celles ci, en même temps que des gloires de la patrie, sont des gloires de l'Eglise catholique, elles l'orientaient, elles aussi, vers la foi qui fut le principe de leur magnanimité.

" Je percevais de plus en plus, écrit Madame Adam, dans la préface de la nouvelle édition de *Païenne*, que, pour être Française, avec la passion de la revanche, celle-ci me tenaillant de plus en plus, il était nécessaire, comme femme française, d'être fille de sainte Clotilde, de sainte Geneviève, de Jeanne Hachette, Picarde comme moi, de Jeanne d'Arc !

" Je les priais, avec l'aide de l'âme de ma grand'mère, qui, de plus en plus, se rattachait à la mienne et l'enserrait de ses liens.

" Et elles me réapprirent le signe par lequel j'avais accompagné mes premières prières chrétiennes :

" Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit ! "

Assurément, ce n'est là qu'un rapide schéma de l'évolution qui a conduit Madame Juliette Adam jusqu'à la Table sainte, et notre indiscrétion souhaiterait volontiers de plus amples éclaircissements. Il est vrai que nous pouvons interroger *Chrétienne*. Mais il sied de n'user de cette œuvre comme document qu'avec prudence, car Madame Adam a pris soin de nous prévenir que les héros de son roman n'ont " aucune identité quelconque d'aventures avec ses proches ou avec elle, sauf l'apparition de sa grand'mère ".

Après plus de trente ans, Madame Adam a repris tout simplement les héros de *Païenne* au point précis où elle les avait laissés, et *Chrétienne* n'est que le récit de leur ascension parallèle vers la lumière de la foi.

Tous deux partent de cet étrange mysticisme païen qui fut celui de Madame Adam. Dans la conversion de Tiburce Gardanne, le raisonnement a une part prépondérante ; celle de Madame Noves n'est que la lente et douce reprise de son âme par son ascendance catholique.

Sans assimiler Madame Adam aux personnages de *Chrétienne*, on peut dire que son évolution n'est pas sans analogie avec la leur et qu'elle participe à la fois de l'une et de l'autre. Elle a dû, comme Tiburce Gardanne et par des raisonnements semblables, se dégager de son paganisme ou plutôt l'épurer, le compléter et le dépasser. Comme Madame de Noves le fut par le souvenir de sa mère, elle a été disposée à la foi par l'influence toujours présente de sa grand'mère défunte ; son âme a été ouverte à la grâce, comme la sienne, par le déchirement d'une cruelle épreuve et peut-être, pour elle comme pour Madame de Noves, Dieu a-t-il hâté l'heure du salut par quelque intervention miraculeuse.

Quoiqu'il en soit de ces analogies, on sent que l'auteur de *Chrétienne* a dû vivre elle-même la plupart des émotions religieuses de son héroïne. Et, en lisant, entre autres pages émouvantes de ce livre, le récit de la première communion de Madame de Noves, on ne peut douter que la " païenne " de jadis ne soit devenue une authentique chrétienne ; pour parler avec cette vérité et cette profondeur d'accent du Sacrement d'amour, il faut y avoir goûté soi-même combien le Seigneur est doux.

* * *

Un extrait du discours de M. René Bazin.

Nous reproduisons le passage suivant du très beau discours de M. René Bazin, consacré aux lauréates des prix de vertu, couronnées par l'Académie française. Il serait difficile de trouver une page d'une inspiration plus élevée et plus noblement chrétienne :

" Ces âmes d'élite sont l'affirmation la plus extraordinaire de la force de la volonté et de la noblesse ouverte à laquelle chacun est appelé. Certes, les dévouements dont on meurt tout d'un coup sont dignes d'admiration. Mais leur brièveté même rend les grands sacrifices plus faciles, tandis que cette dépense quotidienne, sou par sou, de l'énergie humaine, sans applaudissements, ni clairons, ni croix d'honneur, ni compagnons qui peinent de même : voilà, je crois, le plus sublime. Trente ans de dévouement d'une domestique dont

les gages ne sont pas payés ; la femme qui soigne, par pitié, les cancéreux, et vit volontairement dans la familiarité de la mort : aucune action d'éclat, aucun mot surtout ne fait un pareil honneur à l'humanité rachetée.

" Ces âmes sont annonciatrices. Elles indiquent le sens de l'éducation qu'il faut donner à un pays. Où elles ont puisé, là est la source de la vie, de la grandeur, de la paix véritable, l'intérieure, celle des esprits et des cœurs, infiniment supérieure à l'autre,

" Ces âmes sont différentes et une cependant. Qu'elles le veuillent ou non, qu'elles le sachent ou l'ignorent, toutes, elles ont cessé d'appartenir au monde antique, elles ont respiré l'atmosphère de ce pays sanctifié, elles ont subi l'influence du baptême de la France. A travers chacune d'elles, je vois transparaître une image, nette ou effacée, toujours reconnaissable, celle du Maître qui apporta à la terre la charité, de l'Ami des pauvres, du Consolateur des souffrants, de Celui qui a passé en faisant le bien, et qu'avec des millions de vivants et des milliards de morts j'ai la joie de nommer : Notre-Seigneur Jésus-Christ.

" Ces âmes n'ont pas de récompense humaine. Je ne suppose pas qu'on prétende les encourager au bien en leur promettant la reconnaissance des hommes. Ce serait une affreuse ironie. Et j'espère que, de même, la mode est finie de parler de la volupté du sacrifice. Quelques gens de littérature ont osé naguère associer ces deux mots-là. Ils démontrent ainsi qu'ils ignorent ce qu'ils admirent, et, selon la robuste expression populaire, qu'ils ne sont pas de la partie. Il n'y a point de volupté du sacrifice. Il y a une gêne, une souffrance, une mort acceptée pour le bonheur des autres et la consolation qui peut en venir au cœur, outre qu'elle n'a rien de commun avec la volupté, n'a point été promise, n'est jamais due, et ne détruit pas la rigueur du sacrifice : elle aide seulement à le porter. Et c'est pourquoi le sacrifice ne peut être demandé à des âmes toutes terrestres et qui n'ont pas d'amour plus grand qu'elles-mêmes. L'héroïsme sera toujours déraisonnable, et c'est au-delà de la raison, au-delà de la sensualité surtout, qu'il faut en chercher l'explication.

" Ces âmes peuvent en quelque manière effacer l'inégalité des conditions. L'égalité n'est nulle part, et les efforts

tentés pour l'établir ne produisent que ruines et que haine. Mais les âmes aussi peuvent être inégales et, par elles, tout est réparé. Des conditions inégales, mais des âmes très supérieures à leur condition, des âmes magnifiques dans des conditions obscures, simples dans la splendeur, indifférentes aux surprises de la vie : voilà par où le monde peut connaître la ressemblance des hommes, leur étroite fraternité, la paix entre eux. Tout le reste est illusion d'esprit, ou artifice de popularité.

" Ces âmes-là sont rédemptrices. Grâce à elles, la France a résisté à des maux qui eussent tué une nation moins riche en saintetés ignorées. Par elles ont été possibles les plus beaux siècles qu'elle ait connus et qui n'ont pas été grands seulement par leurs grands hommes, mais tout le peuple surélevé. Elles expliquent la France, elles sont sa première richesse, les témoins de sa foi, la raison de sa vitalité, le rachat de ses fautes, sa sauvegarde à jamais ".

BIBLIOGRAPHIE

Mgr J. M. EMARD : "*Au Congrès Eucharistique de Malte*". 1 vol, in-12. — Valleyfield, 1913.

"*Le Jeûne Eucharistique*". Brochure, Valleyfield 1914.

Monseigneur l'Evêque de Valleyfield a bien voulu envoyer au *Rosaire* ses deux ouvrages, "*Au Congrès Eucharistique de Malte*" et "*Le Jeûne Eucharistique*". Nous prions Sa Grandeur d'agréer l'hommage de nos remerciements.

* * *

"*Au Congrès Eucharistique de Malte*" est le récit du voyage que, le printemps dernier, Mgr Emard fit à Malte, pour y assister au Congrès Eucharistique international. Sous la forme de Lettres de voyage, Sa Grandeur y raconte en détail les cérémonies du Congrès. A côté des traités communs à la plupart de ces réunions : séances d'étude, procession, etc., Elle note les caractères distinctifs de celle de Malte ; communion des petits enfants au milieu d'un "désordre admirable", banquet des pauvres, bénédiction de la mer participation des fidèles aux prières et au chant liturgique, pèlerinage à la grotte de Saint-Paul, enfin, part prise par le peuple ; le livre nous apporte aussi le texte des principaux documents officiels : Lettre de convocation, Bref du Pape accréditant S. E. le Card. Ferrata comme son Légat, télégramme au Pape et au Roi d'Angleterre, discours d'ouverture et de clôture prononcés par le Légat apostolique.

A l'occasion de ce Congrès, Mgr Emard a réuni sur l'histoire de Malte, sur sa situation, sur le caractère et les mœurs de ses habitants, des notes très-instructives dont ce livre nous fait part.

Tous ceux qu'intéressent les Congrès Eucharistiques, qui cherchent à en étudier les caractères distinctifs et la note originale que chaque nation y apporte, trouveront, dans le volume de Mgr Emard, ce qu'a été le Congrès de Malte et ce qu'a fait le peuple Maltais.

Ajoutons que par ailleurs, il y a dans ce volume, sur la situation religieuse en France et en Angleterre, des pages que l'on s'est plu à signaler.

* * *

"*Le Jeûne Eucharistique*" est une très instructive brochure, sur la nature, l'origine et les convenances du jeûne eucharistique. Les pages consacrées aux *convenances* du jeûne eucharistique sont particulièrement aptes à engendrer, dans l'âme des fidèles et des prêtres, un amour et un respect plus profonds pour l'auguste Sacrement de l'Eucharistie.

fr. A. L.

* * *

Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie

Lille, — 41, rue du Metz, — Lille

RELIGION ET PÉDAGOGIE

Par le P. Gillet, Dominicain

—— Volume in-12 de VIII - 352 Pages. ——

Prix : 3 fr. 50

La plupart des lecteurs de cette Revue connaissent les précédents ouvrages du R. P Gillet, l'*Education du caractère*, l'*Education de la conscience*. l'*Education du cœur*, la *Virilité chrétienne*, la *Valeur éducative de la morale catholique*, *Innocence et Ignorance*, et ils ont pu se rendre compte, par le profit qu'ils en ont tiré pour la direction de leur vie personnelle, de la qualité des enseignements qui y sont contenus. L'auteur s'est acquis, en effet, une compétence indiscutée en matière d'éducation. Théologien averti, psychologue judicieux et sagace, connaissant à fond tout ce qui a été dit sur les problèmes et les méthodes relatifs à l'éducation, riche d'expérience personnelle, le R. P, Gillet était apte, plus que quiconque, à envisager dans son ensemble la question, très à l'ordre du jour, des rapports que soutiennent entre elles la Morale chrétienne et la Pédagogie. C'est l'objet du présent ouvrage. Il s'adresse spécialement aux éducateurs catholiques, — entendez par là les parents et les maîtres chrétiens auxquels ils confient leurs enfants, — en vue de leur donner une haute idée de la valeur éducative de la Morale chrétienne, et en même temps de leur faire prendre conscience de leurs responsabilités et de leurs devoirs, au point de vue pédagogique.

Idéal pédagogique, — *Réalité pédagogique*, — *Méthode pédagogique* : ce sont les trois parties de l'ouvrage, qui peut être considéré comme la synthèse doctrinale de tous les ouvrages d'éducation publiés jusqu'ici par l'auteur.

Communiqué des Editeurs.

Superiorum permissu. *De licentia Ordinarii*

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE DE LA JEUNESSE.

Sous la triple rubrique : Enseignement religieux, Formation morale, Préparation à l'action, la *Revue de la Jeunesse* nous a livré sans lassitude apparente, durant les quatre années écoulées depuis sa fondation, une série d'articles nourris, variés, et d'un cachet tout actuel. Dès son apparition, elle sut obtenir l'estime de nombreux lecteurs recrutés jusqu'en deça des mers. Elle a constamment progressé depuis cette époque, si bien qu'aujourd'hui, dépassant les promesses de son titre, l'organe surtout dédié aux jeunes sait également instruire et captiver l'âge mûr. Publiée par un groupe de Dominicains français, cette revue compte aussi, parmi ses collaborateurs des laïques éminents dont la plupart appartiennent à la célèbre phalange des néo-convertis. Elle paraît le 10 et 25 de chaque mois, par livraison de 56 pages. Les abonnements d'un an partent du 10 octobre, et les abonnements de six mois, du 10 octobre et du 10 avril. Prix de l'abonnement au Canada : UN AN : 8 fr. SIX MOIS : 4 fr. 50.

LES CAHIERS.

Revue catholique de littérature et d'art.

C'est la revue intitulée : *Les Cahiers de l'Amitié de France*, fondée il y a trois ans, dans le but de restaurer l'art et la littérature catholiques, qui reçoit aujourd'hui un nouvel essor et se présente au lecteur sous ce simple titre : *Les Cahiers*. Les meilleurs talents de la jeune génération sont groupés autour de cette œuvre. Ainsi que le déclare le rédacteur en chef, M. Robert Vallery-Radot, *Les Cahiers* veulent " témoigner qu'il y a une pensée et un art catho- " liques ; que seuls cette pensée et cet art catholiques peuvent re- " nouveler la littérature en France, car seuls cette pensée et cet art " sont, non pas des abstractions, mais des réalités, non pas des sys- " tèmes, mais la vie même."

La Revue paraît le 15 de chaque mois. Principaux collaborateurs : Paul Claudel, Francis Jammes, Emile Baumann, Louis Le Cardonnel, Ernest Psichari, George Goyau, André Lafon. Prix de l'abonnement au Canada : 10 fr. Pour les abonnés à la *Revue de la Jeunesse*, prix de faveur : 8 fr.

S'adresser, pour abonnement aux susdites Revues, à P. Lethielleux, 10 rue Cassette, Paris.

Nous formons le vœu que ces deux périodiques se répandent de plus en plus chez notre jeunesse masculine et féminine. Ils remplaceraient avec avantage certaines annales dont l'extraordinaire popularité n'est justifiée ni par le sérieux de la production et de la critique littéraires, ni par la sûreté de l'enseignement moral.

S. J. MAJOR, LIMITEE

ÉPICIERS EN GROS et
Importateurs de Vins et Liqueurs,

OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

JOHN HENEY & SON
(LIMITED)

Bois et Charbon,
La meilleure qualité,
Les plus bas prix.

20 rue Sparks, - OTTAWA.

PHONES 4428, 4429 & 3034. Prix Spéciaux pour toutes les Communautés

J. ALPH. LANGELIER

(Successeur de Martel & Langelier)

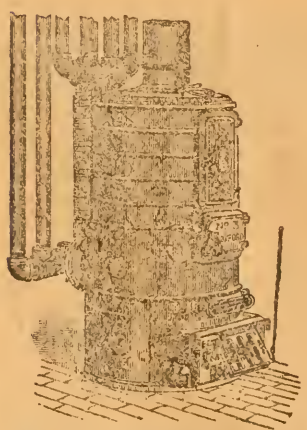

ENTREPRENEUR
PLOMBIER

310, 312, 314 WELLINGTON
Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. : : : : :
Soumissions à bref délai, satisfaction garantie.

Références.—Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.- Collège Ste Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des Pères du St-Esprit, près d'Ottawa.—Collège du S. Cœur, Caraquet, N.-B.—Hôpital Gén. des Srs Grises, Ottawa.—Eglises de : Grenville, Clarence Creek, Sarsfield Cornwall, Hawkesbury, Ont , Mattawa, etc.. etc.

Tél. Bell 1828

Pharmacie Viger

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN ET AVEC DES DROGUES PURES

ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE DES MEILLEURES MARQUES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES

Bandages Herniaires, Bandes Abdominales, etc.

Dépositaire des Remèdes de Famille de "NYAL"

SAINT-HYACINTHE

Téléphone No. 60. - - - - 197 RUE CASCADES.

BERTRAND, FOUCHER, BELANGER
Incorporée

ORNEMENTS D'EGLISE

Cierges, - Huile 8 jours, - Chapelets, - Médailles

26 Ouest, Notre-Dame, MONTREAL, (Canada)

LA CIE LANGEVIN
(Succe seurs de LANGEVIN FRERES)

Fabrique de pati·series. Spécialité : Fabrication des biscuits "SODA"
Vente en GROS et au DETAIL

Tel. Bell 197 82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE
ST-HYACIN HE, P. Q.

Etoffes Spéciales pour Communautés Religieuses
DE TOUS ORDRES

Les Fils d'Adrien Fournier
MANUFACTURES à OULLINS, près Lyon, FRANCE.
Teintures noires garanties, ne changeant pas.
E. RAMPON, - - Agent.
80 St-Denis, MONTREAL.

MEDAILLES et INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada pour ce genre d'ouvrage. . . . . .

Catalogue gratis sur demande

CARON FRÈRES, EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY MONTREAL

A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE

VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS

ST-HYACINTHE, P. Q.

M. O. DAVID & CIE, Enrg.

Marchands-Tailleurs

84 et 86 rue St Simon, St Hyacinthe

Grand Assortiment de

HARDES FAITES

Habillements faits sur commande à court avis.

Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils

Marchandises Sèches et Nouveautés. . .

67 Rue St-François

ST-HYACINTHE

TÉLEPHONE 30.

LAMPE " ANGLE "

LAMPES "ANGLE"

Les seules lampes à pétrole rivales du gaz. Distribuent leur lumière en-dessous.

Catalogue No. 3 et proposition d'essai à 30 jours envoyés sur demande.

E. BOUCHER, QUINCAILLIER,

116 RUE ST-ANTOINE,

ST-HYACINTHE, P. Q.

TEL. BELL, 27.

CHS. G. RACICOT,

MARCHAND DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée,

Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

Tel. Bell, St-Louis 2487

H. LONGTIN

EPICERIES, VINS ET LIQUEURS DE CHOIX

347 BOYER, coin Gilford

MONTREAL

LE BAZAR

U. FOURNIER

Objets de Piété, Articles de Fantaisie, Effets de Librairie, Bijouteries.

109-111 Cascades, St-Hyacinthe

PHONE 646

THE ARCHER CO., Limited

MARCHANDS DE CHARBON

Antracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies, Charbon de forge Américain, Scotc & Steam

Bureau et Quai, 126 *Rue St-André* - - *QUÉBEC.*

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

HUILE D'OLIVE "MINERVA"

L'Huile d'olive la plus fine et la plus agréable que vous puissiez désirer et *garantie pure.*

LAPORTE, MARTIN, LTEE.
EPICERIES ET VIN EN GROS
562 à 568 Rue St-Paul - - - MONTREAL, Qué.

B. BELANGER

MARCHAND DE

Chaussures, - Cuir, - Valises et Harnais

Ainsi qu'un assortiment au complet dans les
CLAQUES — ET — PARDESSUS

NOUS FAISONS TOUJOURS LES REPARATIONS DE CHAUSSURES

135 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE, P. Q.
(A l'enseigne du CHEVAL GRIS dans la vitrine)

TISSUS SPECIAUX

— POUR —

Communautés Religieuses

MERINOS, SAYS,
DRAP DE SÉDAN,
VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises
Envoi d'Echantillons sur demande.

ROUGIER FRERES,

Compagnie incorporée.

MAISON D'ACHAT	SIEGE SOCIAL
32 Blvd de la Bastille	63 Rue Notre-Dame Est
PARIS.	MONTREAL.

Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.

SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.

Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.

Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL".

Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN, et les remèdes de famille "NYAL" et "NADRUCO".

J. H. E. BRODEUR, Propriétaire

Alphonse Seguin

En repreneur-Peintre-Tapissier et Decorateur.

Marchand de Peintures, Huiles, Vernis, Moulure à Cadres, Tapisseries de toutes sortes.

Peintre de Maisons et d'Enseignes.

147 Rue Concorde

ST-HYACINTHE, Qué.

Téléphone Bell 390

GERALD BROUSSEAU

MAGNIFIQUE EPICERIE. CONDITIONS D'ACHAT FACILES, ARTICLES CHOISIS NOUVEAUX ET BIEN ASSORTIS : : : : :

Agent pour la vente des machines "The New Williams."

Coin des rues Girouard et Raymond

ST-HYACINTHE.

A. DUTILLY,

Successeur de

Cadorette, Mongeau & Leary,

MAITRES-CHARRETIERS

Entrepreneu de Pom Funèbres et Embaumeurs Diplômés. Voitures de toutes sortes pour Mariages, Baptêmes, etc., etc. Corbillards pour Adultes et Enfants, Voitures-Ambulance.

22-24 Rue Laframboise

SAINT-HYACINTHE

Téléphone Bell 310.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES
INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone Bell
Est 4692

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO

MONTREAL, P. Q.

Dr J. N. Paul Fournier

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dentiste militaire du 6ème District,
Etat-major de la Puissance du Canada.

RUE GIROUARD

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classsiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc.
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

S. BOURGEOIS & Cie.

(Incorporée)

Marchand en Gros et en Détail

SAINT-HYACINTHE, QUE.

Ferronneries et Quincailleries.

— SPÉCIALITÉS : —

Poêles et Ustensiles de Cuisine, Matériaux de Construction, Ciment etc. Seuls agents pour le célèbre papier à couverture " Paroid. "

Téléphone des Marchands 543.

I. L. LAFLEUR, Limitée

IMPORTATEUR DE

Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Etc.

Seul représentant pour la Province de Québec
Engines a Gasoline "Vim", Bateaux en acier "Mullin"

362-366 Notre-Dame Ouest - - - - - 43-47 Dupré.

MONTREAL.

La Cie Manufacturiere F. X. Bertrand

FONDERIE et Constructions Mécaniques

Engins et chaudières à vapeur

Pour Moulins a Scie, Boutiques a Bois,
Planeurs-Embouveteurs, Corroyeurs, Machines à refendre, Écorceurs a bois de pulpe, Scies a Ruban et Scies Rondes
Bornes-fontaines brevetées "F. X. B." Bornes-fontaines ordinaires
ENGINS ET CHAUDIÈRES POUR BEURRERIES ET FROMAGERIES.
Pompes aspirantes et refoulantes, Pompes a lait écrémé
Grues a pouvoir (Hoisting engine)

ST-HYACINTHE, QUE.

JOS. T. LALONDE 61 ET 63, RUE DES COMMISSAIRES ARTHUR DESROCHES

Seuls agents
des
COGNACS NATURELS
et
FINE CHAMPAGNES
de
Gaston Dugas & Cie
et des
VINS CHAMPAGNE
de
Massé Pères & Fils

LALONDE & DESROCHES

LIMITÉE

EPICIERS EN GROS

Importateurs de Vins et Liqueurs
Thés et Epices une Spécialité

Aussi agents pour les célèbres vins de messe de
Romagoza-Ventoza d'Espagne

Tel. Bell, Main 183 Tel. des Marchands 801

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL.

FOURRURES !

CHS. DESJARDINS & CIE,

LIMITEE

INVITENT LEURS CLIENTS A VISITER LEUR

NOUVEAU MAGASIN

ENTRE DORCHESTER ET STE-CATHERINE

130 RUE ST-DENIS, - - - MONTREAL.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1912.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de **ST-NAZAIRE**, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd TH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est. depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité Limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE.